



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **21 septembre 2015**

Délibération n° 2015-0624

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association programme-Solidarité Eau (pS-Eau) pour son programme Renforcer la capacité d'interventions des acteurs rhonalpins de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement pour 2015-2016 (année 3)

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Barge

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 1er septembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 23 septembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Mme Cochet (pouvoir à M. Jacquet), MM. Kabalo (pouvoir à M. Devinaz), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra).

Absents non excusés : M. Boudot.

Conseil du 21 septembre 2015**Délibération n° 2015-0624**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Attribution d'une subvention à l'association programme-Solidarité Eau (pS-Eau) pour son programme Renforcer la capacité d'interventions des acteurs rhonalpains de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement pour 2015-2016 (année 3)**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 août 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

S'inscrivant dans le cadre juridique défini par la loi Oudin-Santini, la Métropole de Lyon développe une politique de coopération et de solidarité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement pour contribuer à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement adoptés lors du Sommet de la Terre : réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau dans le monde d'ici 2015.

Pour cela, le Conseil de la Communauté urbaine de Lyon avait décidé, dans sa délibération du 11 juillet 2005, d'engager jusqu'à 0,4 % des recettes eau et assainissement pour la solidarité internationale.

Cet engagement se concrétise, d'une part, dans des partenariats de coopération décentralisée avec des collectivités étrangères notamment à Madagascar, et d'autre part, dans le pilotage du Fonds de solidarité et de développement durable pour l'eau. Le Fonds eau a pour objectif de financer des actions de solidarité internationale visant l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations des pays du Sud, portées principalement par des associations. Il est alimenté annuellement par la Métropole de Lyon, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse et Eau du Grand Lyon et représente plus d'un million d'euros de subventions accordé par an.

Dans le cadre de son engagement pour la solidarité internationale dans le domaine de l'eau, la Communauté urbaine de Lyon a soutenu l'activité du pS-Eau depuis 2007, de façon à promouvoir les initiatives dans le domaine de la solidarité eau et assainissement sur le territoire et améliorer la qualité des projets.

Le pS-Eau est une association de soutien aux initiatives locales françaises de coopération internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Sa mission, reconnue d'intérêt général, vise à améliorer et rendre plus efficaces les actions de solidarité, accroître le nombre d'acteurs impliqués, mettre en cohérence les actions, valoriser et diffuser les expériences de chacun. Le pS-Eau est :

- un réseau reconnu de plus de 26 000 correspondants (entreprises, collectivités, centres de recherche, associations, représentants de l'Etat),
- animé par une structure permanente de 13 personnes de spécialités diverses, dont désormais 2 personnes basées à Lyon,
- contrôlé par un conseil d'administration représentatif de l'ensemble du milieu spécialisé dans le développement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et présidé par un ambassadeur de France.

Depuis 2009, le pS-Eau a déployé une antenne physique basée à Lyon permettant un appui de proximité aux initiatives locales de solidarité dans le domaine de l'eau et l'assainissement. Son activité d'animation de réseau (organisation d'ateliers, diffusion d'informations et de guides méthodologiques, appui-conseil personnalisé, capitalisation d'expériences, etc.) a largement contribué à la réussite de la politique de coopération et de solidarité portée par la Communauté urbaine dans le domaine de l'eau.

Les exemples les plus significatifs de réalisation sont les suivants :

- à ses débuts, le Fonds eau recevait moins de 10 dossiers par an, il en reçoit aujourd'hui en moyenne 40. Ce chiffre s'est stabilisé depuis trois ans. Sur la totalité des dossiers reçus, presque la moitié a bénéficié d'un accompagnement du pS-Eau,
- à l'origine du Fonds eau, il était difficile d'avoir des retours de terrain des projets financés en dehors des rapports produits par les porteurs de projet. Aujourd'hui, le pS-Eau, par son réseau dans de nombreux pays africains permet d'avoir des retours de terrain sur 6 à 8 projets par an. Ces visites sont précieuses pour avoir de la visibilité sur l'efficacité des actions financées dans le cadre du Fonds eau,
- à Madagascar, où la Communauté urbaine a mis en place une coopération importante auprès de 12 Communes de la Région Haute-Matsiatra, le pS-Eau anime un réseau spécifique qui permet la rencontre et l'échange d'expériences entre les différents acteurs dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et la publication de documents spécialisés (Institutions malgaches et ONG internationales).

a) - Objectifs du programme

Le programme vise l'appui-conseil aux porteurs de projets sollicitant le Fonds eau, l'appui au suivi et à l'évaluation des projets Fonds eau, l'accompagnement et la sensibilisation des instructeurs du Fonds eau, la communication et la valorisation des actions de la Métropole de Lyon, la diffusion des résultats de la recherche-action sur l'eau et l'assainissement à l'international, l'appui ponctuel aux actions de coopération décentralisée de la Métropole.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de la première année du programme de novembre 2013 à novembre 2014

Le programme d'actions "Renforcer la capacité d'interventions des acteurs rhônalpins de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement" d'une durée de 3 ans a débuté en novembre 2013.

Par délibération n° 2013-4121 du 26 septembre 2013, le Conseil de Communauté a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 55 000 € au profit de l'association programme-Solidarité eau dans le cadre de la première année (novembre 2013 à novembre 2014) du programme "Renforcer la capacité d'interventions des acteurs rhônalpins de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement".

Par délibération n° 2014-0395 du 3 novembre 2014, le Conseil de Communauté a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 55 000 € au profit de l'association programme-Solidarité eau dans le cadre de la deuxième année (novembre 2014 à novembre 2015) du programme "Renforcer la capacité d'interventions des acteurs rhônalpins de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement".

Chaque année, le pS-Eau fournit un rapport d'activité détaillé de son activité. Les résultats les plus significatifs pour l'année 1 sont les suivants :

- 8 projets accompagnés par le pS-Eau, 6 ont été financés par le Fonds eau,
- 7 projets financés par le Fonds eau ont été évalués sur le terrain au Burkina Faso, Mauritanie et Madagascar,
- tous les projets déposés au Fonds eau (29 pour la 1ère année) ont fait l'objet d'une note d'analyse,
- des outils ont été créés et mis à disposition tels que 5 fiches-pays et un guide méthodologique d'appui à la conception des projets d'adduction d'eau potable,
- environ 20 fiches sur les projets de la Communauté urbaine de Lyon ont été mises en ligne sur le site internet du pS-Eau,
- 5 ateliers auxquels le pS-Eau a été associé ou organisateur ont permis la diffusion d'informations sur le dispositif du Fonds eau ou la coopération décentralisée avec Madagascar,
- 2 ateliers ont été organisés : un sur les enjeux et les objectifs du suivi-évaluation des projets et un sur les méthodes et outils de sensibilisation à l'hygiène et de promotion de l'assainissement des usagers dans les pays en développement, 1 guide pratique "Développer les services d'eau potable, 18 questions pour agir" a été produit et 2 publications pays (Niger et Sénégal) ont été mises à disposition,

- 1 ouvrage a été publié sur un sujet du pôle recherche et développement du pS-Eau, il s'agit du "service d'assainissement par mini égout",

- 1 cahier technique sur le retour d'expérience sur la gestion intégrée des ressources en eau à Madagascar a été publié par le pS-Eau dans le cadre du réseau Ran'Eau (réseau des acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale à Madagascar).

c) - Bilan des actions réalisées

Le compte-rendu d'activités fait état d'un bilan très satisfaisant pour ce qui concerne en particulier l'appui-conseil aux porteurs de projet, la production d'outils et de guides méthodologiques, l'organisation des ateliers de réflexion et d'échanges de pratiques. Par l'ampleur de son réseau aussi bien local, que national et européen, l'antenne lyonnaise du pS-Eau contribue à insuffler une dynamique et une bonne qualité des interventions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

d) - Programme d'actions de fin 2013 à fin 2016 et plan de financement prévisionnel annuel

Le programme d'actions débuté en novembre 2013, entrera dans sa troisième année en novembre 2015, il va poursuivre les activités qui ont fait l'objet d'un bilan très satisfaisant et favoriser l'organisation d'ateliers sur le territoire. Il se décline de la manière suivante :

- appui-conseil aux porteurs de projets sollicitant le Fonds eau grâce à la mobilisation du réseau du pS-Eau et des travaux développés par le pS-Eau en recherche-action et capitalisation d'expériences. Il s'agit d'une activité continue sur l'année, avec pour objectif d'accompagner 10 à 15 acteurs qui déposent ensuite une demande au Fonds eau,

- appui au suivi-évaluation du Fonds eau. Par la présence régulière du pS-Eau dans de nombreux pays d'Afrique, celui-ci pourra accompagner la mise en œuvre des projets sur le terrain et en mesurer l'efficacité, avec pour objectif de visiter 6 à 8 projets par an,

- accompagnement/sensibilisation des instructeurs du Fonds eau. Il s'agit d'apporter aux instructeurs du Fonds eau des informations sur les contextes de chaque projet déposé et d'organiser un atelier annuel avec des témoignages d'expériences des projets soutenus par le Fonds eau,

- communication-valorisation des actions de la Métropole de Lyon. Il s'agit notamment de publier sur le site internet du pS-Eau et les supports éditoriaux du pS-Eau les informations sur l'actualité du Fonds eau ou de Madagascar,

- diffusion des travaux de recherche-action sur les pratiques de solidarité internationale. Le pS-Eau dispose d'un pôle recherche et développement spécialisé sur l'eau et l'assainissement dans les pays en développement. Il organisera une fois par an un atelier de diffusion des résultats de ses travaux pour les porteurs de projets et les instructeurs du Fonds eau,

- appui à la coopération décentralisée de la Métropole de Lyon. Le pS-Eau poursuivra son appui au développement du réseau des acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale à Madagascar par le développement de la base de données, la mise en place des ateliers de travail et des publications spécifiques sur le secteur de l'eau et de l'assainissement à Madagascar.

Plan de financement prévisionnel annuel :

Activités	Demande à la Métropole (en €)	Autres co-financements (Agence française de développement AFD, Agence de l'eau, Région Rhône-Alpes, etc.) (en €)	Total (en €)
Appui-conseil aux porteurs de projet	21 000	18 000	39 000
Appui au suivi-évaluation du Fonds eau	15 000	6 000	21 000
Accompagnement / sensibilisation des instructeurs du Fonds eau	11 000	7 000	18 000
Communication, valorisation des actions de la Métropole	-	6 000	6 000

Diffusion des travaux de recherche-action sur les pratiques de solidarité internationale	3 000	18 000	21 000
Appui à la coopération décentralisée de la Métropole	5 000	7 000	12 000
Total	55 000	62 000	117 000

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 55 000 € au profit de l'association programme-Solidarité eau dans le cadre du programme Renforcer la capacité d'interventions des acteurs rhônalpins de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement - Année 3 (2015-2016) ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 55 000 € annuel au profit de l'association programme-Solidarité eau pour le programme Renforcer la capacité d'interventions des acteurs rhônalpins de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement - Année 3 (2015-2016),

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association programme-Solidarité eau définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à :

a) - signer ladite convention,

b) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget annexe des eaux - exercice 2015 - compte 6743 - opération n° 1P02O2196.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 septembre 2015.